

FLASH-INFO N°81 – COMPARATIF DES PROGRAMMES DES CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE DE SOORTS-HOSSEGOR 2026

Chères adhérentes, chers adhérents,

La SPSH, fidèle à ses principes de neutralité, d'ouverture et d'objectivité, et dans une perspective fondamentale de défense des intérêts des habitants, vous présente un tableau comparatif des réponses que chaque candidat aux municipales a rédigé sur la base d'un questionnaire commun.

Les trois candidats par ordre alphabétique Olivier Bégué pour la liste Soorts-Hossegor

Sources d'avenir , Philippe Gelez pour la liste Unis pour demain  et

Christophe Vignaud pour la liste Vivre Ensemble  ont accepté notre invitation et sont venus présenter lors d'une rencontre conviviale avec notre conseil d'administration. Nous les en remercions.

Vous pouvez consulter une courte vidéo des candidats à la sortie de ces entretiens :



Nous avons pu y faire ressortir les points de différences, les précisions qualitatives et quantitatives, notamment sur les sujets dont nous nous saisissons régulièrement.

Le document qui vous est proposé est donc articulé en deux parties :

- Un résumé des implications financières du programme de chacun,
- Un liste des réponses comparées de chaque candidats aux sujets que notre conseil a jugé pertinent de poser.

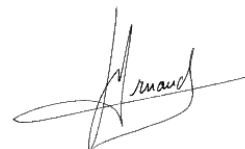
Le but est de vous offrir chers adhérents , et au-delà à l'ensemble des lecteurs de ce document, des éléments comparatifs , vous permettant, entre autre , de dessiner un choix d'orientation quant à l'équipe qui dirigera notre ville pendant les 6 ans à venir.

Nous tenons à cette rigueur d'analyse qui nous anime et nous caractérise.

Par ailleurs, nous respectons , comme il se doit, tout citoyen qui a le courage de se confronter à un vote , en défendant l'intérêt général .

Bonne lecture , bonne analyse et rendez-vous devant les urnes , les 15 et 22 mars 2026 .

Pour le Conseil d'Administration,
Jérôme Arnaud, Président de SPSH

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Arnaud', is positioned below the printed name. The signature is stylized with a large, sweeping loop on the left side.

Comparaison financière des programmes

Notre objectif dans cet exercice était de bien valider les conséquences financières des programmes de chacun et leur impact sur l'endettement de la commune.

Il faut rappeler que tous les chiffres présentés sont validés par les candidats mais basés sur des hypothèses et des connaissances plus ou moins précises des chiffres existants par les candidats. Des risques d'aléa pourront s'imposer au maire élu (notamment sur les montants d'investissement liés à des projets immobiliers gérés par la mairie) et la conjoncture économique réelle. Les challengers dans l'hypothèse où ils étaient élus nous ont indiqué qu'ils mèneraient des audits pour affiner les chiffres.

Investissement :

Au niveau des investissements sur la mandature (2026-2032), les candidats O. Bégué (« OB ») et Christophe Vignaud (« CV ») envisage un montant similaire (27,5 M€ et 27,3M€ respectivement même si composé de projets très différents) alors que Philippe Gelez (« PG ») envisage des investissements à hauteur de 34,3 M€. En voici le détail pour chacun :

Olivier Bégué		Philippe Gelez		Christophe Vignaud	
Projet	M€		M€		M€
Les Halles	1,50	Les Halles (enquête et étude)	0,10	Les Halles	5,50
Sporting Casino	10,00	Sporting Casino	12,00	sporting Casino	0,00
Sûreté globale	1,47	Sécurité	1,06		
Plan plage	1,07			Plan Plage	0,96
Ferme de Bielle	1,50	Ferme de Bielle - Réflexion sur un autre projet que celui validé par la municipalité	1,00	Ferme de Bielle	0,61
		Parking - étude parking relais et/ou complémentaire - nouvelle configuration centre ville	0,40	Pistes cyclables	0,33
Voirie	1,02	Equipement PM	0,03		
Pluvial	0,71	Vestiaires du stade	1,20	Parc des Sports	5,60
Vestiaire et tribunes du rugby	1,00	Entretien EHPAD	0,70	Entretien EHPAD	0,60
Déjà voté par la Mandat précédent (place des Landais, avenue des écoles)	0,06	Modernisation de l'action publique (logiciel, guichet citoyen, application)	0,90		
Acquisitions foncières à Pedebert	2,00	Désensablement (objectif portage par MACS) - reste 10%	0,98	Refolement sable vers Ocean - Renforcement pied de dune	1,58
Jai Alai	0,50	Eclairage avec détection de mouvement (en lien avec SYDEC) - à chiffrer	0,58	Eclairage et Enfouissement éclairage	1,00
Plan lumière	0,67	Création d'un parcours santé	0,30	Poste de secours centrale	0,05
Achat d'une navette	0,05	Travaux d'Assainissement (en lien avec SYDEC)	1,60		
Travaux sur bâtiments communaux	6,00	Travaux d'entretien et divers projets	13,50	Travaux d'entretiens	11,03
Total des investissements	27,54	Total des investissements	34,35	Total des investissements	27,25

Aides et subventions :

Ces investissements sont compensés partiellement par des aides et subventions y compris la FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) attendues par les candidats à hauteur de 8,6 M€ pour OB, 9,6 M€ pour PG et 5,5 M€ pour CV. L'obtention de ces aides est bien sûr non garantie.

Cessions :

De plus chaque candidat envisage des cessions à hauteur de 3,6 M€ pour OB (biens à céder à identifier), 9,7 M€ pour PG (30 appartements détenus par la mairie) et 5,8 M€ pour CV (Maison Bonhomme et terrains).

Reste à financer :

Il reste donc à financer pour chacun un montant similaire, des cessions ou des aides plus importantes venant compenser les investissements plus importants : OB 15,3 M€, PG 15,0 M€ et CV 15,6M€.

Epargne nette :

Pour ce faire, on utilise l'épargne nette (les recettes moins les dépenses moins les remboursement de la dette et intérêts assortis) de la commune et le recours éventuel à l'emprunt.

L'épargne nette de départ en dehors des mesures des programmes est de de l'ordre de 3,7 M€ pour les 6 années. Ce chiffre sur 6 ans est une estimation de la SPSH non garantie.

OB augmente cette épargne nette de 9,2 M€ grâce à un objectif des réduction de dépenses de 5,2 M€ dont 4,5 M€ non identifiées, une augmentation de la taxe de séjour de 4,5 M€ compensée par des augmentations de dépenses de l'ordre 500k€.

OB fait un recours à l'emprunt de 2,2 M€.

PG augmente cette épargne nette de 4,6 M€ grâce à un objectif de réduction de dépenses de 0,8 M€, une augmentation des recettes de 6,3 M€ (taxe de séjour, loyer du casino et nouvelles places de parking payantes) compensée par des augmentations de charge de 1,7 M€ (frais de fonctionnement du Sporting Casino) et de réductions de recettes de 0,7 M€ (réduction période payante du stationnement).

PG fait un recours à l'emprunt de 4 M€.

CV augmente cette épargne nette de 8,7 M€ grâce à un objectif de réduction de dépenses de 0,4 M€, une augmentation des recettes de 8,2 M€ (taxe de séjour, concession, nouvelles places de parking payantes et évolution fiscale). A ce titre CV, tient à indiquer qu'une augmentation de la taxe de séjour de 800 k€ par an lui paraît irréaliste, d'où son chiffre de 175 k€ qui diffère de celui des deux autres candidats.

CV fait un recours à l'emprunt de 2,5 M€.

Tableau résumé des impacts financiers annoncés par les candidats

	OB	PG	CV
Total des investissements (1)	27,5	34,3	27,3
Total des subventions et aides (2)	8,6	9,6	5,5
Total des cessions d'actifs (3)	3,6	9,7	5,8
Reste à financer (4) = (1)-(2)-(3)	15,3	15,1	15,9
Epargne Brute excluant les évolutions liées au programme (5)	7,2	7,2	7,2
Améliorations des frais / recettes de fonctionnement du programme (6)	9,2	4,6	8,7
Utilisation des réserves (excédent de fonctionnement capitalisé) (7)	2,1	4,0	2,9
Epargne Brute incluant les évolutions liées au programme (8) = (5)+(6)+(7)	18,6	15,8	18,7
Recours à l'emprunt (9)	2,2	4,0	2,5
Annuité de remboursement + intérêts (10)	3,3	5,6	3,6
Epargne Nette (11) = (8)-(10)	13,1	11,1	13,4
Ratio de désendettement max	1,8	3,5	1,8

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
ENVIRONNEMENT			
LAC			
Désensablement			

O. Bégué 	Nous lancerons un comité du lac pour reprendre la main politiquement sur ce dossier, définir une solution partagée avec toutes les parties prenantes (MACS, préfecture, Ifremer, SPSH, associations environnementales, ostréiculteurs, activités nautiques). L'objectif est d'obtenir un nouvel arrêté préfectoral de désensablement auquel sera associé un financement par MACS pour la durée de l'arrêté (sûrement 10 ans).	Dès 2026 pour un désensablement sur 10 ans a minima
P. Gelez 	Il faut être prudent avec les assertions des uns et des autres : un audit d'étape serait nécessaire avec un "comité d'experts"(ou autre appellation), consultatif (avec la SPSH mais avec d'autres acteurs) et un "comité de pilotage" (élus et services), décisionnaire . Il convient d'établir un "point zéro" des connaissances. Puis mettre en place une véritable campagne en lien avec les experts et responsables sous responsabilité de MACS qui doit appliquer toute sa compétence. Un objectif : le dragage en testant divers modes opératoires (testés en amont et adaptés, par exemple avec une drague aspiratrice...)	4T 2026
C. Vignaud 	Un programme est mis en place pour 2027 avec comme objectif refaire un minimum de 15000 m3 et de faire des campagnes annuelles. En même temps, on travaille sur le nouvel arrêté et la possibilité d'ajouter une autre fonction d'extraction (pompage). On fera appel à une AMOA (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage) pour sécuriser le processus.	

Lutte contre la pollution

O. Bégué	Nous conduirons les études nécessaires et discuterons avec nos partenaires à MACS pour réduire les sources de pollution dans le lac.	Dès 2026
P. Gelez	Mis en place d'un suivi par prélèvements réguliers (trimestriels) par une association ad 'hoc. Les pollutions d'origine externe proviennent de ruissellement d'eaux venant des voiries, d'arrivées d'eaux venant des installations non conformes (assainissements autonomes non mis en conformité) mais aussi intrants agricoles venant du bassin amont du Bourret Boudigau. Donc se rapprocher des comités ad hoc au sein de MACS : - comité technique (agence de l'eau, services de l'Etat concernés, université/bureaux d'études + collaboration avec le syndicat de Rivière chargé du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) local, etc. - comité de pilotage	Dès que possible
C. Vignaud	Un accord avec un écologue est passé pour enlever les plantes invasives non protégées. Début des travaux en 2026. Sur la pollution par le bassin versant, on a un suivi avec le syndicat des rivières pour endiguer cette problématique	

Parcs à huîtres

O. Bégué	Nous serons vigilants sur le respect du périmètre affecté aux ostréiculteurs.	
P. Gelez	état des lieux à faire avec MACS et inciter au "nettoyage" des installations obsolètes.	1er Trim 2027
C. Vignaud	Un contrôle va être fait en cours de l'année pour voir leur surface et comparer avec leur contrat de départ.	

Installation des ostréiculteurs

O. Bégué	Nous étudierons des solutions pérennes et pratiques pour garer les engins mécaniques. A date et après discussion avec les ostréiculteurs, il semble que MACS s'oppose à leur réserver un espace sur l'Airial du lac.	
P. Gelez	Discussion à mener avec MACS après la saison de fin d'année	1er Trim 2027
C. Vignaud	Une zone leur a été donné pour installer leur matériel (hargous) il reste encore du travail avec eux pour leur faire sortir les tracteurs. Une réflexion est en cours avec MACS et Seignosse sur le sujet.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
TRAIT DE COTE			

Participation Mairie au projet de la MACS

O. Bégué	D'une certaine manière, nous contribuons déjà avec la canalisation de transfert de sable entre la plage des chênes-lièges et la plage Nord. Nous pouvons renforcer cette participation grâce à un partenariat avec l'ONF (à l'instar de Capbreton et Labenne) pour renforcer la fixation des dunes par des méthodes souples.	Dès 2026, entamer des discussions avec l'ONF
P. Gelez	La submersion possible de HOSSEGOR doit être étudiée dans le cadre du PPRL pour une mise en place de travaux sur 10 ans minimum. L'accumulation naturelle sur la plage Notre Dame du sable vient de la dérive littorale : le sable est bloqué par la digue Nord de Capbreton et l'érosion de Capbreton en est la résultante, Hossegor est plutôt en situation d'accrétion. Ce sujet fait partie de la programmation de la "stratégie locale de gestion de la bande côtière " Capbreton-Hossegor-Labenne : le dispositif du by pass est étudié, suivi et financé dans ce cadre avec le GIP Littoral et l'Observatoire de la Côte Nouvelle Aquitaine. Il conviendrait de se tourner vers ces structures pour cerner techniquement et au plus juste cette question de géodynamique de la côte. MACS siège au GIP Littoral, et toute commune peut interroger l'Observatoire ; il faut rester prudent avec les affirmations en matière d'érosion. En tout état de cause le comité des experts (dito ci-dessus) sera sollicité sur cette question.	4T 2026
C. Vignaud	On reste actif et un adjoint sera l'interlocuteur sur le sujet. La stratégie est maintenue et un plan d'actions sera proposé.	

Ronde des Sables

O. Bégué	Le débat existe au sein de notre équipe, il n'y a pas d'unanimité. À titre personnel, je suis favorable à la suppression de cet événement après confirmation par une étude de la fragilisation du cordon dunaire du fait de cette manifestation. Cela étant, la Ronde des sables est dans le paysage événementiel de la commune depuis une trentaine d'années, elle assure une activité à certains commerçants pendant une période creuse de l'année. Si la suppression devait être retenue, nous discuterons avec les riverains et les commerçants pour envisager une animation visant à compenser la disparition de cet événement.	En cours de mandat
P. Gelez	Cette manifestation est très clivante et un recensement des avantages et des inconvénients devra être mené afin de donner tous les éléments positifs comme négatifs à l'appréciation des habitants. Cette décision fera l'objet d'une votation y compris auprès des commerçants et des acteurs économiques.	
C. Vignaud	Une réunion avec le préfet a eu lieu pour étudier la course et ses conséquences. Le domaine maritime est sous l'autorité de l'état et le préfet prendra une décision courant du deuxième trimestre 2026.	

CONCESSIONS (Océan et lac)

Evolution des concessions restauration

O. Bégué	Pour le moment, l'autorisation délivrée par le préfet court jusqu'au 31 décembre 2026 (le conseil municipal a sollicité une prolongation de 3 ans). Il faudra étudier la compatibilité des installations à implanter avec le décret n° 2019-482 du 21 mai 2019 pour déterminer si nous pourrions continuer avec nos deux concessions de restauration sur les plages océanes. Nous veillerons également au respect de la tranquillité des riverains : les concessionnaires doivent cesser le bruit à l'heure indiquée dans leur contrat. S'agissant des concessions du lac, il faut exiger qu'elles soient enlevées en hiver.	2026
P. Gelez	Pas d'évolution	
C. Vignaud	Le nombre de concessions va diminuer d'un emplacement et une mise en concurrence aura lieu en septembre 2026 pour les prochaines saisons. Concernant la suite, nous sommes en cours de finalisation du projet d'acceptation des concessions pour les 12 ans à venir. Le Préfet et MACS sont d'accord, une modification du PLUI intégrera cet accord. Ce sera une ressource financière supplémentaire.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet

Candidat

Réponses (durant la mandature)

Échéance

Evolution des concessions d'activités nautiques

O. Bégué	Le maintien des activités nautiques est essentiel à l'attractivité du lac d'Hossegor. Cette présence contribue à notre réputation sportive. Nous veillerons à développer l'inclusivité dans l'accès à ces activités : le paddle adapté avec l'association 'Eau delà du paddle' est une première étape. Des aménagements spécifiques de la plage du Rey sont envisageables.	Dès 2026
P. Gelez	Pas d'évolution	
C. Vignaud	Pas d'augmentation d'autorisation.	

FORET (Sujet libre)

O. Bégué	Adapter notre forêt communale au changement climatique dans le cadre du nouveau plan de gestion à conclure avec l'ONF à partir de 2028 et optimiser le service public de défense extérieure contre l'incendie (DECI). Suivre les prescriptions préfectorales pour protéger notre forêt contre le nématode.	Dès 2026
P. Gelez	Entretien des sentiers et création de parcours santé avec agrès naturels dans la forets Veille sanitaire relatif aux arbres et les parasites possibles	
C. Vignaud	La Gestion de nos forêts est faite avec l'ONF et suite à la crise du Nématode un programme d'entretien va être élaboré. On reste très vigilant pour des achats de terre, forêts et barthes, pour un meilleur contrôle du massif forestier, foncier, et de son entretien dans son ensemble.	

MOBILITE

CENTRE VILLE

Piétonnisation de l'hyper centre

O. Bégué	Etude d'une possibilité de piétonnisation en période estivale en concertation avec les résidents, les commerçants et les usagers. Les riverains auraient toujours accès à leur propriété via des bornes escamotables. Il faudra assurer la circulation des piétons sur une voie (le trottoir) et la circulation des vélos sur une autre mais éviter la cohabitation sur la même voie (ce qui est accidentogène). Les cyclistes pourront être contraints de poser pied à terre à certains endroits.	Réflexion en 2026 Mise en oeuvre 2027-2028
P. Gelez	Très favorable sur le fond ; préalablement faire adhérer au principe les commerçants et les habitants du périmètre notamment en créant les places de stationnement gelées par le dispositif ==> à tester à minima les jours de marchés, gros WE et lors de la vente au déballage par des systèmes légers la période de test avant de passer par des bornes pneumatiques en cas d'adhésion	Si possible été 2026 en test
C. Vignaud	Il est prévu de faire sur des périodes précises comme le 14 juillet, le 15 aout et les 3 jours fous en plus d'opérations commerciales sur 4 thèmes, Noël, Halloween, Fêtes du centre, Latino. Le coût d'une fermeture partielle est de 3500 euros.	

Extension des Parkings, priorisation des places entre clients et commerçants

O. Bégué	Un parking souterrain sera étudié en centre-ville (espaces non situés en zone bleue du PPRL). Sinon d'autres solutions seront étudiées (près du stade). Des places de stationnements pourront être destinées aux commerçants et les vendeurs sur le marché sur des parkings un peu plus éloignés des principaux axes (parking des écoles, par exemple). Cette proposition est à définir avec les commerçants.	Réflexion en 2026 Mise en oeuvre en cours de mandat
P. Gelez	Redessin du parking des pins tranquilles pour créer des places complémentaires et fluidifier l'accès depuis l'Avenue Brémontier Matérialisation des places sur les avenues Suzanne Labatut et Colonel Gonnet + études sur opportunité d'un parking en sous-sol potentiellement en centre ville Etudes éventuelles d'un parking réellement déporté avec système de navette. Pour les Halles : grande enquête à mener auprès des usagers estivants et habitants, des commerçants et autres acteurs économiques Etudes financières à réaliser pour choisir de réhabiliter ou renouveler les Halles associé ou non à la réalisation d'un parking souterrain.	si possible pour été 2027

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
	C. Vignaud	Un projet d'un parking supplémentaire est à l'étude (idem parking des écoles) et un parking souterrain est aussi en prévision en même temps que la rénovation des halles. Ce dernier comportera environ 300 places sur deux niveaux souterrains sans coût pour la commune. Une concession sera mise en place. (Etude de faisabilité en cours)	

Tarification du stationnement pour les résidents

O. Bégué	Fin du stationnement payant entre avril et juin et entre septembre et octobre. Nous étendrons aussi la durée de stationnement gratuit pour tous les résidents (3 heures contre actuellement de 2 heures par jour).	Après analyse du contrat, mise en oeuvre dès 2026 si possible
P. Gelez	A étudier par votations citoyennes et avec les commerçants mais après prise en compte du contrat avec l'exploitant, volonté de : - limiter le paiement du stationnement de mai à septembre - revisiter la grille de tarification - Mettre en place un abonnement pour les commerçants et pour les habitants voire les estivants.	ASAP
C. Vignaud	Idem situation actuelle avec deux heures par résidents et en 2027 une heure pour les secondaires. Un tarif spécial avec un espace (face à l'étiquette) est proposé aux commerçants. Une modification des périodes est envisagée entre Avril, octobre.	

Parking des forains les jours de marché

O. Bégué	cf. réponse 2 cases au-dessus.	Réflexion en 2026 Mise en oeuvre en cours de mandat
P. Gelez	Obligation de stationnement sur le parking du Stade par arrêté municipal Vérification par la Police Municipale	ASAP
C. Vignaud	Un espace dans le parking souterrain sera prévu fait et dès 2026 sinon une imposition de stationnement vers le stade sera faite.	

CIRCULATION POIDS-LOURDS AVENUE de la BECASSE

Mise en place d'une interdiction / déviation

O. Bégué	Un projet de déviation semble difficilement envisageable puisque les autres communes ne voudront pas non plus accueillir un tel trafic. Néanmoins, nous sommes ouverts à un échange à ce sujet avec MACS et le Département des Landes. A défaut, un aménagement de l'avenue de la Bécasse est envisagé pour sécuriser les piétons, les cyclistes et réduire la vitesse sur cet axe très passant.	Dès que possible
P. Gelez	Sujet complexe de la compétence de MACS mais tout a fait favorable à étudier des solutions de contournement voire d'une sortie de l'A63 à St Vincent de Tyrosse	
C. Vignaud	Projet complexe qui peut être mis en place avec la volonté politique de MACS : une sortie à Angresse pour proposer de desservir Pédebert ou St Vincent de Tyrosse. Au moins 20 % de moins de trafic sur la zone de la Bécasse.	

PISTES CYCLABLES ET PIETONS

Extension pour pistes cyclables

O. Bégué	L'avenue de la Bécasse est un bon exemple. Partout où les riverains demanderont de sécuriser les voies cyclables et pour les piétons, nous envisagerons des aménagements y répondant dans le cadre d'un plan pluriannuel cyclable avec MACS.	Durant le mandat
P. Gelez	Audit complet des plans de circulation piéton, vélo, auto avec plan de continuité de la circulation des vélos.	
C. Vignaud	Les projets sont prêts à démarrer : Avenue du lac, Maître Pierre, des Cigales, Charlevoix de Villiers et Serge Baranx, de la Bécasse en direction de Capbreton. Entre 2026 et 2027 en collaboration avec MACS.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
Cohabitation entre piétons et vélos			
O. Bégué	Si c'est en centre-ville, cette cohabitation doit être clarifiée l'été puisque les piétons et les vélos devront se trouver chacun sur sa voie.		Réflexion en 2026 Mise en oeuvre 2027-2028
P. Gelez	Dissociation à minima par couleur des deux flux si ce n'est physiquement Etudes de dissociation des flux vers les plages en période estivale		
C. Vignaud	Il sera mis en place de panneaux explicatifs et une signalétique claire pour le respect des règles et le partage des espaces (idem avenue d'Albi) .- pied à terre en centre ville et contrôle des fat bikes pour les remettre sur la route.		

Application de la législation

O. Bégué	Le renforcement des patrouilles et le recrutement d'un garde champêtre auront vocation à faire respecter la réglementation en vigueur.	Dès 2026
P. Gelez	Ecrire la feuille de route de la PM en matière d'application des arrêtés municipaux et des lois nationales	
C. Vignaud	Le recrutement de 2 agents supplémentaires, à l'année, en charge de l'application des règles pour verbaliser si besoin. (vélos, bruits, tags, respecter la tenue vestimentaire etc..)	

PLAGES

Tarification des parkings des plages

O. Bégué	Nous avons réfléchi à cette hypothèse (qui peut contribuer à réduire l'afflux de touristes). Mais celle-ci paraît difficile à mettre en œuvre. Imaginons que les parkings des plages soient payants pour les non-résidents, ces derniers vont nécessairement se déplacer dans les rues résidentielles aux alentours. Les riverains n'apprécieront pas, et c'est bien normal. Une réflexion collective peut être engagée sur le sujet mais elle ne doit pas se faire au détriment des riverains entre lac et océan.	Réflexion mais mise en oeuvre très complexe
P. Gelez	Sujet délicat car trois types de stationnement : - Sur parking matérialisé du type Bvd de la dune voire place des Fourmies - Pkg "sauvage" sur les Av. élargies du type Av. des Œillets - Pkg "devant chez soi le long des habitations des AV. en pieds de dune Des études pourront être menées par étapes pour proposer à la votation de la populations le principe de paiement	
C. Vignaud	Si cela devait se faire ce n'est pas au détriment des résidents permanents et secondaires qui bénéficieront de la gratuité.	

Restriction estivale de la circulation sur avenue des Hypocamples, et les Syngnates

O. Bégué	Hypothèse tout à fait envisageable. Il conviendrait d'en valider la faisabilité avec les services d'incendie et de secours et d'étudier les contraintes que cela impliquerait en termes d'accès aux parking (Point d'Or et plage Nord).	Réflexion sur le mandat
P. Gelez	Idée séduisante mais gros problèmes d'accès aux habitations à gérer (pas d'urgence)	
C. Vignaud	Il est envisagé de mettre une borne escamotable pour filtrer la circulation pendant l'été pour éviter les débordements.	Avant l'été

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
LOGEMENT			
LOGEMENTS SOCIAUX			
Combien de logements et ou?			
	O. Bégué	Une demande de permis de construire a été déposée par la société Coopérative d'Habitations à Soorts sur l'îlot Lacout pour la création de 15 logements (2 en locatif social, 10 en accession sociale, et 3 en accession libre). Nous verrons quelle suite sera donnée à cette demande. Nous envisageons la délimitation de secteurs précis dans lesquels il sera possible de construire des logements à Pédebert. Ces logements seront destinés à ceux qui vivent et travaillent à Soorts-Hossegor, ainsi qu'à nos séniors (résidences intergénérationnelles, résidences autonomie). L'objectif n'est pas d'augmenter la population pour dépasser les 5.000 habitants. Nous créerons une offre de logement en fonction des possibilités et des opportunités à Pédebert. Nous disposons d'un terrain de 2222 m2 sur lequel est implanté un local pour le tennis de table. Nous pouvons mettre en œuvre une politique d'acquisition foncière à Pédebert pour porter ces projets de logements en partenariat avec des bailleurs sociaux ou des constructeurs dans le cadre d'une SEM. Plus généralement, Pédebert doit être réorganisé pour devenir un vrai lieu de vie. Parallèlement, un travail sera fait pour répertorier les logements vacants.	Réflexion dès 2026 pour se positionner vis-à-vis de MACS dans le cadre de la révision du PLUi Mise en oeuvre en cours de mandat Projet de moyen terme
	P. Gelez	Pour ce qui est des seuls logements sociaux : . En cohérence avec le PLH et la politique intercommunale de MACS . 25% des logements créés . Réalisation de logement en BRS, en accession sociale et en locatif social (voir avec le bailleur social désigné)	
	C. Vignaud	150 logements sur 6 ans sur les terrains en direction d'Angresse. Etude en cours quartier "nouvelle vague", étude de sol, étude 4 saisons etc... Ce chiffre est dictée par le nouveau PLH de MACS. En plus 15 logements à Soorts en face du trinquet en BRS. (ilot lacout qui a connu du retard à cause d'un recours et de plusieurs modifications du projet)	

LOGEMENT DES SAISONNIERS

Programme

O. Bégué	Le conseil municipal a voté la création de logements saisonniers à Pédebert avec un bail pour 60 ans.	
P. Gelez	En cours sur Pédebert: Etude pour complément d'hébergement avec : - les commerçants employeurs pour recenser les réels besoins - mise en place d'une plate forme digitale pour les habitants qui souhaiteraient louer ou mettre à disposition une ou deux chambres en mode échange de services entre génération. - communiquer sur le service de MACS "partageons un toit" sur le même principe	
C. Vignaud	80 chambres, projet signé RHVS (Résidence Hôtelière à vocation sociale) sortie de terre en fin 2027/début 2028. Subventions de MACS/ DEPT/REGION.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
URBANISME			

EVOLUTION DE LA POLITIQUE?

Evolution du SPR (notamment Ilot Gomez)

O. Bégué	Le SPR, comme tout document d'urbanisme, doit pouvoir évoluer. Pour cela, nous ferons, dans le cadre de la commission locale du SPR, un point d'étape sur l'application des règles du SPR, en proposant d'auditionner les parties prenantes (architectes, entreprise du bâtiment, particuliers, etc...).	En cours de mandat
P. Gelez	. Révision du SPR pour corriger les erreurs d'origine (certaines maisons inscrites sans raison et vice et versa) . Possibilité de poser des panneaux photovoltaïques déjà réalisée sur les bâtiments publics	
C. Vignaud	Superbe outil qui maintient notre architecture face à la demande forte immobilière de certains projets. Penser à adapter suivant les zones et corriger si besoin, les erreurs de classements des bâtisses. C'est une grande aide pour préserver l'ilot Gomez.	

PLUi

O. Bégué	Un projet de territoire à l'horizon 2035 a été voté par MACS. Une révision du SCOT est en cours pour s'adapter au projet de territoire et au SRADDET avec une adoption prévue en 2027. Une adaptation du PLUi sera donc nécessaire. Dans ce cadre, nous proposons une évolution du PLUi pour introduire la possibilité de construire des logements à Pédebert sur des secteurs précis bien délimités. Le but n'est pas de couvrir Pédebert de logements, mais bien de délimiter des secteurs et de conduire une politique de logements communaux à destination de ceux qui veulent rester sur la commune (jeunes et moins jeunes).	Elaboration d'une demande auprès de MACS dès 2026 pour intégrer une procédure de révision/modification au plus vite
P. Gelez	Reprises ponctuelles si nécessaire Faire respecter la charte publicité	
C. Vignaud	Evolution permanente et implication plus importante de la commune pour faire modifier suivant nos besoins (champ vers Angresse par exemple) et cela dans la perspective de la loi ZAN.	

Adéquation des parkings des hotels et restaurants avec le nb de clients attendus

O. Bégué	La réglementation applicable en la matière doit être respectée.	Mandat
P. Gelez	. Etudes au cas par cas pour les restaurants du type Tétrade et Cœur Joie . Se rapprocher de LECLERC pour étudier un mode de partage du pkg . Etudier la mise en sens unique de l'Av. du TCF entre le rd point de l'avenue de Bordeaux et celui de la route des lacs pour élargir un trottoir et créer des places de parking en long	4T 2026
C. Vignaud	La règle en place du PLUi doit évoluer pour éviter à terme des nuisances (ex tétrade)	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet

Candidat

Réponses (durant la mandature)

Échéance

CONTENTIEUX

Maison Blanche

O. Bégué	Le PC a été jugé illégal par le tribunal administratif de Pau (cf. jugement du 20 avril 2023 du tribunal administratif de Pau, n° 1900923, 2101669). Le maire sortant s'était engagé à faire démolir ce bâtiment. A date, le bâtiment est toujours présent. Le secteur à plan de masse modifié en 2025 intègre le fait que la construction est illégale puisque le bâtiment n'apparaît plus. Nous sommes favorables à ce que le maire saisisse le juge pour demander la démolition du bâtiment. Toutefois, il y a fort à parier que si nous entamons une procédure de démolition, le propriétaire engagera la responsabilité de la commune pour demander une indemnité conséquente. Nous discuterons donc avec nos avocats des options pour solder ce contentieux qui pèse comme une épée de Damoclès sur les finances de la ville depuis maintenant 6 ans.	Mandat
P. Gelez	Sujet délicat eu égards au nombreux dossiers contentieux ouvert dans les différentes juridictions Notre position concernant la maison Blanche est de faire démolir ce qui n'aurait pas du être construit	
C. Vignaud	En cours d'instruction. Attente du jugement avec la volonté de détruire la totalité du bâtiment.	

Brossard

O. Bégué	Si le permis de construire de Madame Brossard est toujours valide (ce qu'une analyse du dossier laisse penser), pourquoi l'empêcher de construire sa maison ? Personne n'a intérêt à laisser cette parcelle dans cet état. Notons que la cour administrative d'appel de Bordeaux s'est prononcée sur l'illégalité de l'emplacement réservé le 6 mai 2025 (n° 23BX02342) (La délibération du 27 février 2020 par laquelle le conseil communautaire de la communauté de communes MACS a approuvé son plan local d'urbanisme intercommunal est annulée en tant que le document d'urbanisme comporte l'emplacement réservé n° S0025 sur le territoire de la commune de Soorts-Hossegor).	Mandat
P. Gelez	Deuxième sujet délicat eu égards aux différents contentieux, ae ville ne peut plus accepter un chantier à l'abandon. Nous sommes favorables à favoriser la terminaison du projet dans le respect de la légalité	
C. Vignaud	La volonté de la commune est acquérir le site pour aménager un lieu communal (parking vélos, sanitaire, PM avancé, Office du tourisme et point repos l'été pour les premiers secours) mais nous sommes en procédures judiciaires qui nous contraignent pour agir.	

Autre

O. Bégué	Pas de réponse	
P. Gelez	Recensement à faire des dossiers en cours Vérifier les provisions pour indemnités éventuelles	
C. Vignaud	Peu de recours en cours, essentiellement en urbanisme.	

SOLAIRE

Evolution de la réglementation pour les panneaux photovoltaïques

O. Bégué	Oui, une évolution du SPR doit être étudiée par la commission locale du SPR, pour introduire la possibilité de plus de flexibilité dans la mise en œuvre de ces panneaux (par exemple, des zones dont le bâti justifie d'un degré de protection moindre) ou la possibilité d'autoriser des tuiles photovoltaïques.	Dès qu'un dossier de modification du SPR sera conçu
P. Gelez	Voir plus haut possibilité sur les seuls bâtiments publics dans le cadre d'une révisions du SPR	
C. Vignaud	A ce jour, les Architectes des Bâtiments de France sont tout puissants mais attente d'un nouveau décret qui peut adoucir les règles. (A ce jour, si visible de l'espace public, c'est interdit)	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
CULTURE			

CALENDRIER DES EVENEMENTS

Evolution vs années précédentes

O. Bégué	Nous souhaitons refaire du Sporting Casino le fleuron de la politique culturelle de la commune. Nous envisageons une programmation culturelle sur 4 saisons avec un événement majeur au Sporting par saison. Nous souhaitons également rétablir les fêtes de quartier et traditions locales à Soorts. Pour le Salon du livre, son maintien en centre-ville est acquis tant que le Sporting Casino n'est pas rénové. Les retours sur cette nouvelle localisation sont d'ailleurs positifs.	Vraisemblablement à partir de 2027
P. Gelez	Objectif que les habitants aient une offre culturelle tout au long de l'année 2 manifestations, une au printemps et une seconde à l'automne Privilégier les événements intergénérationnels (musique, expositions, Promouvoir le salon du livre et faire d'Hossegor "la ville du Livre et de l'écriture" Promouvoir les anniversaire du lac (150 Ans) puis du Sporting (100 ans)	3T 2026
C. Vignaud	On reste sur le même rythme avec comme volonté de faire en sorte de proposer des animations "saines"	

Evolution du cinéma

O. Bégué	Réflexion sur la programmation du cinéma et l'opportunité d'avoir deux cinémas à Soorts-Hossegor (centre-ville et Sporting). Rien n'est arrêté, tout peut être discuté.	En cours de mandat
P. Gelez	DSP à suivre	
C. Vignaud	Il n'y a pas d'évolution possible sur le nombres de salles supplémentaires. Trop cher par rapport au seuil de rentabilité. Il envisage par contre quelques travaux mais surtout de faire un multiplex à Benesse.	

CIVILITE /PROPRETE

GESTION STATIONNEMENT SAUVAGE CAMPING CARS

O. Bégué		
P. Gelez	Se mettre au même niveau de sévérité que Capbreton et Seignosse Décider d'un arrêté municipal le faire appliquer par la PM	
C. Vignaud	Bonne gestion dans son ensemble compte tenu du nombre important de véhicules, mais augmentation des fréquences en été avec une équipe dédiée. (dés 6.00 du matin)	

PROPRETE

Nettoyage des tags

O. Bégué	Utiliser la machine pour nettoyer les tags. Le service Allô Mairie sert également à signaler la présence de tags et envisager une intervention rapide.	Dès 2026
P. Gelez	Mise en place d'une équipe anti-tag avec machine à gommage et peinture si nécessaire	
C. Vignaud	3 personnes au service technique sont en cours d'embauche et auront la tâche de nettoyer sur les bâtiments publics uniquement.	

Nettoyage de la plage au Nord (au-delà de la plage Centrale)

O. Bégué	Étendre le nettoyage à la plage Nord.	
P. Gelez	Le nettoyage s'arrête à la centrale, étudier : - l'extension vers le nord (jusqu'au Blockhaus) - revisite des horaires sur les plages principales	
C. Vignaud	Nettoyage régulier avec canicas et personnel communal, plus extérieur "Vinci" pour les poubelles du front de mer entre autres.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
Entretien des espaces verts publics	O. Bégué	Nous devons nous reprendre sur l'entretien et l'embellissement de notre commune. Nos agents savent faire, mais il faut une volonté pour entretenir la commune. Notre équipe a cette volonté. Les bords de voirie, les quartiers doivent être mieux entretenus.	Dès 2026
	P. Gelez	A réimpulser par un management adéquat des Services Techniques. Donner une feuille de route au Services Techniques pour l'obtention 3ème fleurs des villes fleuries	
	C. Vignaud	Un équipe dédiée avec objectif de fleurir et d'entretenir	

NUISANCES SONORES (horaires des travaux de jardinage, incitation à des souffleurs électriques)

O. Bégué	Faire respecter la réglementation applicable (arrêté municipal de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits de voisinage). Le service Allô Mairie permettra de prendre attache avec les services concernés pour faire cesser le bruit.	Dès 2026
P. Gelez	A étudier au cas par cas pour ce qui est de l'intervention des Services Techniques sur la voie publiques Faire appliquer par la Police Municipale les arrêtés en matière de bruit chez les particuliers en dehors des heures autorisées.	
C. Vignaud	On reste sur les mêmes bases des horaires pour ce qui est des travaux et côté mairie on change petit à petit vers de l'électrique sur certains outils. (Problème d'autonomie en électrique) Pour le public nous allons refaire une campagne de sensibilisation pour inciter à passer à l'électrique. Pourquoi pas envisager des extensions d'horaires si vous êtes en électriques ! Pas de travaux en été sur les constructions comme d'habitude.	

SECURITE

QUELLE POLITIQUE?

Evolution du nombre de policiers pour permettre de faire respecter les règlements

O. Bégué	2 a minima dont 1 garde champêtre.	Dès que possible
P. Gelez	Etendre les plages horaires des patrouilles en saison et les week-ends Augmentation et formation des effectifs. Remettre le chef de la police à son poste + restructuration du service de la PM Participation active au CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) après avoir recenser les problèmes auprès des associations (Commerçants, entreprises, SPSH...)	
C. Vignaud	Recrutement de 2 policiers municipaux pour la mise en place d'actions répressives (vélos, tags, habillement etc...) Le temps de la pédagogie est fini, il faut agir maintenant	

Evolution du nombre des surveillants de plage / politique

O. Bégué	Une cinquantaine de nageurs-sauveteurs sont à prévoir pour chaque saison.	Chaque saison
P. Gelez	RAS	
C. Vignaud	Nous avons 45 Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS) + un marshal des plages avec une surveillance accrue en été et une patrouille tout l'hiver (Action SMGBL) au nombre de 4 qui tournent sur les communes. 24 MNS à l'année pour les villes côtières.	

Armement des policiers

O. Bégué	Oui, après analyse et formation.	En cours de mandat
P. Gelez	Favorable Armement de protection de la Police Municipale	
C. Vignaud	Le poste de police est équipé (chambre forte et armurerie), une montée en puissance pour l'armement est à prévoir sur les 3 années à venir. D'abord le taser, puis le pistolet mais par étape et dès que les équipes seront stables.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
Evolution du nombre de caméras			
	O. Bégué	Oui, au besoin et dans des quartiers visés par les cambriolages notamment.	En cours de mandat
	P. Gelez	Pas de cameras en plus (220 Caméras équivalent à l'équipement d'Orléans en 2015 !) mais plus de surveillants d'écrans + IA	
	C. Vignaud	250 caméras à ce jour, et 50 supplémentaires : 25 sur les bâtiments communaux et 25 sur les entrées/ Sorties de la ville. Tout cela entre 2025 et 2026. Un plan sur 5 ans avec 10 caméras par an sur les secteurs abandonnés.	

Prévention contre le narco-trafic

O. Bégué	Travail accru avec la gendarmerie et le procureur dans le cadre d'un groupe local de traitement de la délinquance. Renforcer et favoriser les échanges avec les polices de Seignosse et Capbreton.	Dès 2026
P. Gelez	Rondes PM sur les lieux en synergie avec les sociétés de surveillance et la gendarmerie. Mise en place d'un espace d'écoute en lien avec une psychologue pour les conduites a risque dont la prise de drogues	
C. Vignaud	Action commune avec la gendarmerie grâce aux caméras. A poursuivre sur les années à venir et à solliciter lors des CLS (comité local de sécurité) du vendredi en été.	

LUTTES CONTRE LES INCIVILITES

Faire respecter l'interdiction des chiens sur la plage en saison de baignade

O. Bégué	Pas de réponse	
P. Gelez	Oui par la Police Municipale et la pose de panneaux (feuille de route)	
C. Vignaud	Deux policiers municipaux seront engagés et en charge de faire le contrôle sur tous les points. Plus de prévention, mais de l'action et de la répression. Ceci dans le but de faire comprendre les règles de vie pour nous tous.	

Faire respecter la tenue correcte en ville

O. Bégué	Oui, nous avons connu trop de relâchement en la matière.	Dès 2026
P. Gelez	Plus de répression par la PM (feuille de route)	
C. Vignaud	Deux policiers municipaux seront engagés et en charge de faire le contrôle sur tous les points. Plus de prévention, mais de l'action et de la répression. Ceci dans le but de faire comprendre les règles de vie pour nous tous.	

En été : feux, tapage, dégradations,...

O. Bégué	Nous ferons respecter la réglementation, le service Allô Mairie y contribuera.	Dès 2026
P. Gelez	Cameras et actions de la Police Municipale (feuille de route)	
C. Vignaud	Deux policiers municipaux seront engagés et en charge de faire le contrôle sur tous les points. Plus de prévention, mais de l'action et de la répression. Ceci dans le but de faire comprendre les règles de vie pour nous tous.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
TOURISME			
Stratégie (quel tourisme souhaité, plus ou moins de tourisme)			
	O. Bégué	Nous souhaitons promouvoir un modèle de tourisme durable compatible avec les enjeux environnementaux : - mettre en valeur et protéger les différents espaces naturels de la commune (forêt, Barthes, lac et plages), - remettre des poubelles aux plages, - inciter les consommateurs à utiliser leurs contenants pour limiter les déchets liés à la vente à emporter, - sensibiliser davantage le public à la protection de l’environnement de Soorts-Hossegor. A moyen terme, ces actions doivent nous permettre d’obtenir le label Pavillon Bleu - premier label international de tourisme durable pour les plages. Plus généralement, nous voulons plus de qualité et moins de quantité.	Dès 2026
	P. Gelez	Etalement de la période de tourisme avec un élargissement des ailes de la saison notamment en lien avec les évènements culturels de Printemps et d'Automne (Voir plus haut) Mettre en place un tourisme maitrisé et responsable respectueux de la tranquillité des résidents en privilégiant l'activité professionnelle touristique (commerces, restaurants et hôtels) Soutenir le tourisme évènementiel dans le respect de l'élégance océane	
	C. Vignaud	Un tourisme raisonné ayant comme stratégie le bien être, le sport et l'écologie.	

Evolution de la capacité hôtelière

O. Bégué	A voir avec les hôteliers présents sur la commune. Si des hôtels venaient à être vendus pour être transformés en résidences, il faudrait être attentif à l'arrivée de nouveaux acteurs. Nous encouragerons la constitution d'une association des hôteliers pour travailler avec l'office de tourisme.	Sur le mandat
P. Gelez	Grosse inquiétude sur l'autorisation à priori donnée, de transformer de nombreux hôtels en logements Objectif : maintien de la capacité pour les tourisms estival et d'affaires	
C. Vignaud	Stable mais fragile, avec la volonté de certains de vendre et d'autres de transformer . Notre volonté est de garder cette configuration pour être en adéquation avec le projet du Sporting et du tourisme d'affaires.	

Evolution de la taxe de séjour et destination

O. Bégué	Harmonisation de la taxe de séjour avec les communes voisines. Si les missions de l'office de tourisme incluent la promotion et la coordination du commerce, une partie de ces ressources supplémentaires sera destinée à l'office de tourisme.	Dès 2026
P. Gelez	Sur impulsion de la SPSH, réajustement sur indice de la taxe de séjour afin de prendre en compte les estivants qui utilisent les équipements sans payer à la juste valeur les services proposés.	
C. Vignaud	L'Augmenter en 2027 avec la volonté pour la mettre à niveau des communes voisines et une subvention sera attribuer à l'OT pour être encore plus performant.	

Politique d'encadrement des locations saisonnières Airbnb

O. Bégué	Nous formulons des propositions en la matière. Pour inciter les propriétaires à louer à l’année, il faut agir pour freiner la multiplication des meublés de tourisme : nous défendrons à MACS l’instauration de quotas de meublés de tourisme et confierons à des agents de la commune la vérification des pièces justificatives pour l’enregistrement des meublés de tourisme.	Dès 2026
P. Gelez	Pas favorable dans l'immédiat Procéder à des contrôles ciblés et régulier par la PM (feuille de route)	
C. Vignaud	2 agents en mairie contrôlent. Il faut continuer et voir la politique à mener en concertation avec les loueurs meublés, les hôteliers et l'office du tourisme	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
SPORTIF			
Quel avenir pour le golf ?			
	O. Bégué	Maintien de la gestion associative du golf et de l'école de golf. Possibilité de prolongation de la durée de la DSP si l'association le demande et que les investissements le justifient.	Durée du mandat
	P. Gelez	Le golf restera propriété de la ville. Nous souhaitons privilégier le statut associatif lors du renouvellement de la DSP	
	C. Vignaud	Une DSP qui donne satisfaction. La gestion par le modèle associatif est un point fort. (école de golf, entretien du terrain)	
Vestiaires et tribune du stade			
	O. Bégué	Réfection des vestiaires et des tribunes, au besoin progressivement.	Progressivement, dès que possible
	P. Gelez	Priorité sera de reconstruire en urgence les vestiaires Les tribunes seront étudiées dans un second temps en fonction des possibilités d'investissement.	
	C. Vignaud	Cela fait partie du programme du Parc des sports. Les vestiaires sont importants, les tribunes aussi même si les matchs se déroulent essentiellement sur Capbreton. Ce sujet existe depuis plus de 10 ans. En effet mon prédécesseur avait un projet et il n'a rien fait. Une des listes adversaires menées par Philippe Gelez et qui était en poste à cette époque connaît le sujet et n'a rien fait lui aussi. Cela est un héritage républicain que nous nous emploierons à corriger. Cet équipement permettra de pratiquer tous les sports et mettra en valeur notre ville tournée vers le bien-être.	
Mutualisation des moyens avec Capbreton			
	O. Bégué	À envisager notamment pour les scolaires. Notre philosophie est la suivante : rénovons et occupons-nous d'abord des infrastructures sportives et des disciplines qui font la renommée de notre commune (rugby, pelote basque, tennis, golf, surf et sauvetage côtier). La pétanque, le tennis de table et les sports de combat sont également importants et méritent une attention particulière. Et ce, avant tout développement d'autres disciplines qui seraient, en plus, déjà présentes dans les communes voisines.	Réflexion sur le mandat
	P. Gelez	Oui, cohérence et complémentarité à trouver	
	C. Vignaud	C'est déjà le cas avec le rugby féminin chez nous et l'école de rugby, puis le haut niveau qui se multiplie entre les deux villes.	
Sauvetage côtier			
	O. Bégué	Accompagner le club dans ses performances, dans sa formation et rénover la piscine du Sporting pour permettre aux pratiquants de s'entraîner.	Sur le mandat
	P. Gelez	Oui axe prioritaire d'activité sportives Avenir et formation des sauveteurs amateurs	
	C. Vignaud	Belle et grande association porteur d'espoir pour la commune au même titre que le surf.	
Autres sports?			
	O. Bégué	Tous nos clubs doivent être soutenus, par les subventions, par la mise à disposition de locaux et par l'accompagnement dans leur structuration et leurs événements.	Sur le mandat
	P. Gelez	Basket, rugby féminin, Surf...	
	C. Vignaud	Surf avec un retour possible du CT en septembre comme dans le passé (Miki Picon est en charge pour ce rapprochement) . En cours de discussion. Tennis avec un tournoi ATP 50000\$ en juin.	



REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
PATRIMOINE			
FERME DE BIELLE			
O. Bégué		Rénovation prévue dès à présent pour sauver, si cela est encore possible, ce patrimoine et y accueillir des expositions, des associations le temps de la réhabilitation du Sporting Casino.	Dès 2026
P. Gelez		Sujet épineux...! Priorité à auditer et évaluer les travaux nécessaires pour une mise en sécurité voire pour rendre le bâtiment accessible au public. Propositions d'idées auprès de la population afin de faire choisir l'orientation souhaitée Chiffrage et mise en travaux après avoir bouclé le financement à l'occasion de la création du nouveau quartier	
C. Vignaud		Rénovation en cours (patrimoine laissé à l'abandon par les maires successifs) pour en faire un lieu d'échange et de culture. Travaux à hauteur de 450 K€ à, 1 M€. Livraison 2026	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
SPORTING CASINO	O. Bégué	Il est urgent de le réhabiliter et de trouver les bons partenaires pour l'exploiter sur le long terme. Nous proposons le partage des coûts de la réhabilitation : la commune prendrait en charge les aménagements extérieurs (clos et couvert évalué aujourd'hui entre 7 et 8 millions d'euros) et les partenaires exploitants les aménagements intérieurs (7 et 8 millions également). Nous prévoyons un budget 10 millions d'euros dans notre plan d'investissement. Le partage des coûts de fonctionnement s'effectuera également avec ces mêmes acteurs. Ce montage permet de rassurer les investisseurs, de réduire leur risque avec un partenaire fiable (la commune) et, pour la commune, de conserver la propriété du bâtiment et un pouvoir de décision sur la programmation des lieux ainsi que percevoir des loyers substantiels. Nous nous engagerons également avec les partenaires sur une durée moins longue que celle prévue par l'équipe sortante (57 ans !!). Notre ambition est que le Sporting redevienne le fleuron de la politique culturelle et associative de notre commune, en lien avec le Jaï Alai et en lien avec le centre-ville (ouverture sur le canal). Financièrement, l'objectif est d'être, <i>a minima</i>, à l'équilibre sur ce bâtiment en ce qui concerne les frais de fonctionnement. Nous pouvons en attendre un retour sur le plan sportif (piscine), sur le plan culturel (programmation culturelle de la commune sur 4 saisons), sur le plan associatif (de belles salles dimensionnées pour accueillir les associations et leurs évènement). Nous aurons de nouveau un fleuron pour attirer les entreprises désireuses de trouver un lieu chaleureux et adapté pour leurs moments de convivialité ou de réflexion stratégique. Le Sporting Casino devrait accueillir un restaurant qualitatif, un auditorium/cinéma, des salons de réception (événements, séminaires d'entreprises). Nous renégocierons l'activité casino (la DSP s'achève en 2028).	Recherche de partenaires dès 2026 et rénovation sur le mandat
	P. Gelez	Etude de la portabilité dans le cadre d'une société d'économie mixte (SEM), associant des structures publiques (Département MACS, Région) et des opérateurs privés dans laquelle la ville sera majoritaire. Une fois les travaux terminés concession des activités du Casino, du restaurant, de la location des salles et salons, de la gestion de la piscine et du SPA à des opérateurs privés sans que la ville ne soit écartée de la gestion de ces activités. Mise en place d'un comité de pilotage au sein de l'éventuelle SEM garant du bon fonctionnement du Sporting et de sa programmation. Notre volonté est de défendre auprès de l'intercommunalité (MACS) l'installation d'un pole littéraire sur l'écriture afin de pouvoir valoriser la recherche de partenaires externes et leurs subventions associées. Concrètement, la commune continuera à organiser des soirées musicales estivales, des ateliers pour enfants pendant les vacances scolaires, des expositions... La piscine sera réhabilitée pour accueillir à nouveau les écoles pour des cours de natation, mais aussi tous les habitants, quel que soit leur âge. Les salons accueilleront des spectacles mais également des mariages ou autres fêtes. L'ancien Bengali sera transformé en auditorium, permettant la tenue de congrès, d'événements professionnels et des pièces de théâtre tout au long de l'année. Cette transformation générera des retombées économiques directes pour la commune, mais aussi pour les commerçants, hôteliers et restaurateurs locaux. Par exemple, les revenus bruts annuels attendus pour ces activités sont estimés à 500 000 €	
	C. Vignaud	AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) lancé. Finalisation du contrat pour mars/ Avril avec business plan, redevance, loyer et activités détaillées. Fin des travaux pour 2028 avec une exploitation partielle dès 2027. Le bâtiment reste la propriété de la ville et nous contrôlerons suivant un cahier des charges précis toutes les activités dans cet espace. Il est essentiel pour le bien de la commune de passer par cette option qui sécurise la réhabilitation, l'exploitation sans que cela mette en péril nos finances.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
FONCIER ET LOGEMENTS	O. Bégué	Modifier le PLUi pour délimiter des secteurs précis permettant de construire des logements accessibles pour les jeunes et les seniors en résidence principale à Pédebert et au bourg de Soorts (Îlot Lacout). Lutter contre l'isolement avec des solutions de logement adaptées (résidences autonomie et intergénérationnelles). Lancer une réflexion avec des urbanistes sur l'aménagement de Pédebert en tant que véritable lieu de vie (logements, commerces, services et espaces verts). Mettre en place une politique d'identification des logements vacants (165 en 2022) et inciter les propriétaires à remettre ces biens à la location à l'année.	Sur le mandat
	P. Gelez	La ville n'a pas vocation à gérer en direct des logements dont elle est propriétaire associés à toutes les charges fixes inhérentes Arbitrage à réaliser à hauteur de 80 % du portefeuille le reste étant dévolu au logement d'urgence Arbitrage également de quelques parcelles foncières si nécessaire à l'investissement en infrastructures (ex : Tribunes)	
	C. Vignaud	On garde la totalité de notre patrimoine, hormis la maison bonhomme (prix de cession 780 K€) qui financera une partie des investissements du programme.	

GOLF

O. Bégué	cf. réponse supra.	Durée du mandat
P. Gelez	Conservation par la ville (cf. ci-dessus)	
C. Vignaud	Il n'est pas envisagé de le céder.	

CINEMA

O. Bégué	Réflexion sur la programmation du cinéma et l'opportunité d'avoir deux cinémas à Soorts-Hossegor (centre-ville et Sporting). Rien n'est arrêté, tout peut être discuté.	En cours de mandat
P. Gelez	Conservation par la ville Etudier l'association de l'activité du cinéma en synergie avec le futur auditorium Bengali du Sporting Casino. Point de vigilance en lien avec les projets périphériques actuellement à l'étude	
C. Vignaud	Il n'est pas envisagé de le céder.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
SOCIAL			
POLITIQUE SOCIALE			
	O. Bégué	Nous avons tenu une réunion publique sur le bien vieillir et l'inclusivité le 6 février au cours de laquelle nous avons détaillé nos propositions en matière d'action sociale - Accompagner le bien vieillir et améliorer l'inclusivité à Soorts-Hossegor : - Tisser le lien social et lutter contre l'isolement avec des solutions de logement adaptées (résidences autonomie et intergénérationnelles). - Faciliter la mobilité avec un service communal de transport à la demande (navette) sur réservation (par exemple : pour les rendez-vous médicaux, les rencontres associatives). - Organiser avec le CCAS des conférences à thèmes et ateliers, régulièrement dans l'année, afin de diffuser les informations permettant d'améliorer le bien vieillir (par exemple : maintien à domicile, mobilité, sommeil, nutrition, bien-être et sport). - Développer un réseau de soutien aux aidants via le CCAS. - Mettre en œuvre l'Heure civique à Soorts-Hossegor : créer un réseau de bénévoles disponibles pour donner une heure par mois au service des autres (isolement des personnes âgées, difficultés scolaires, précarité, inclusion numérique et transition écologique). - Développer l'accessibilité aux sports et aux plages des personnes en situation de handicap (par exemple : paddle adapté, surf adapté, golf adapté) et réaliser un audit d'accessibilité de la voirie.	Durant tout le mandat
	P. Gelez	Evaluer les situations socio économiques problématiques en lien avec le CCAS Focus a faire sur les situations problématiques sur les plans qualitatifs et quantitatifs Adapter la ville au vieillissement (maintien à domicile, digitalisation, institutionnalisation (entrée en EHPAD)	
	C. Vignaud	Continuer la politique actuelle avec un élu référent. Travailler sur le transport à la demande et d'autres sujets à destination des anciens.	

EPAHD

O. Bégué	Continuer à réduire le déficit de l'établissement tout en préservant sa qualité d'accueil.	Sur le mandat
P. Gelez	Evaluer la capacité autorisée par rapport au contexte démographique national et régional Accompagner la directrice pour retrouver l'équilibre budgétaire, Continuer à soutenir le taux d'occupation Attendre le schéma départemental pour une vision générale sur Capbreton/Soorts/Seignosse pour un travail en bassins Démarrer le projet Résidence en autonomie (25 places) dans l'écoquartier	
C. Vignaud	Objectif atteint concernant le redressement de l'établissement. Equilibre des chiffres et un remplissage très bon. Travail sur le Cepom pour les obtentions de subventions auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Gestion du personnel avec une refonte des horaires en concertation avec les agents et le CDG, plus une montée en compétence sur du matériel à destination des résidents (rails). Animations transgénérationnelles qui doivent se poursuivre.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
EMPLOI			

QUELLE POLITIQUE?

O. Bégué	Encourager et faciliter l'installation d'entreprises innovantes et œuvrer pour maintenir les entreprises de la glisse. Cela étant la compétence développement économique revient à MACS. Pour le commerce, nous prévoyons de créer un espace de discussion avec tous les commerçants de la ville pour établir une feuille de route globale (gestion des événements, stationnement, circulation, propreté, éclairage public). Nous voulons rétablir le dialogue entre la mairie, les commerçants, les associations de commerçants et l'office de tourisme.	
P. Gelez	Proposer le programme BlueTech au futur conseil communautaire Établir un lien avec les écoles d’ingénieurs et les universités néo aquitaines pour recevoir les étudiants à Altéa dans la zone Pédebert . Créer l’observatoire des entreprises en difficulté de la zone d’activité Pédebert pour éviter des liquidations	
C. Vignaud	Maintenir le bassin d'emploi et proposer par le biais d'aménagements nouveaux (tuilerie) ou par le pole MACS Altéa un accompagnement pour l'installation et le suivi des entreprises nouvelles.	

PEDEBERT

Quelle évolution de la zone?

O. Bégué	Intégrer, dans la révision du PLUi, une délimitation de secteurs précis permettant de construire des logements accessibles pour les jeunes et les seniors en résidence principale à Pédebert. Lancer une réflexion avec des urbanistes sur l’aménagement de Pédebert en tant que véritable lieu de vie (logements, commerces, services et espaces verts).	
P. Gelez	. Recensement des parcelles et de leur destinée pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises dans des bâtiments ad 'hoc . Maintenir l'image de zone d'activités à fort développement économique	
C. Vignaud	L'amener vers une zone plus commerciale, de service, de formations et l'aider à muter pour qu'elle s'intégré pleinement dans la commune.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
CONSULTATION DIRECTE			

Pour quelles décisions?

O. Bégué	Les grands projets qui nécessitent de lourds investissements.	Sur le mandat
P. Gelez	Décisions structurantes ayant un impact sur la vie quotidienne des habitants	
C. Vignaud	La consultation directe se fera pour l'implantation du nouveau quartier par exemple, les éventuelles pistes cyclables en réunion publique sur la mobilité, le Sporting entre autre. Cela se fera aussi via un questionnaire internet.	

Quels moyens?

O. Bégué	Référendum local + Réunions publiques + Réunions de quartier lorsqu'un aménagement concerne un quartier par exemple.	Sur le mandat
P. Gelez	Système de Votations, réunions de quartiers, référents de secteurs, comité des sages, CMJ... Se rapprocher des associations représentatives (SPSH, SEPANSO...) pour faire remonter les interrogations en lien avec les sujets traités Composer des collèges pour faire les votations et avoir des représentants de quartier pour les remontées de terrain Mise en place de plate forme digitale en lien avec le site de la commune pour : - Faire remonter des infos d'incivilité - Mettre en place des partages de services - Mettre en place un baromètre de satisfaction des habitants sur l'action municipale - Procéder à des consultations de la population (votations, enquêtes..)	
C. Vignaud	Réunion publique, SH info, participation citoyenne en réunion, sondage internet, réunion quartier.	

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

QUELLE FREQUENCE PREVUE

O. Bégué	Tous les jours. J'arrêterai mon activité d'avocat.	Dès avril 2026
P. Gelez	Quotidienne par le maire Plusieurs fois par semaine pour ses élus ayant une délégation Sur RDV pour traiter les sujets particuliers préoccupant les habitants	
C. Vignaud	Tous les jours comme je l'ai fait pendant ce mandat. La présence est une chose, la charge de travail est plus importante sur les dossiers de jour en jour.	

AUTRES SUJETS

O. Bégué	Pas de réponse	
P. Gelez	Création d'une mairie annexe à Soorts avec permanence d'au moins une demie journée par semaine d'un élu et d'un agent	
C. Vignaud	Pas de réponse	

VOS 3 PRIORITES 2026-2031

O. Bégué	1 : Lancer le comité du lac et obtenir un financement régulier et pérenne du désensablement. 2 : Rénover le Sporting Casino. 3 : Mettre en œuvre le service Allô Mairie : un service de proximité fonctionnel, qui répond aux besoins du quotidien des habitants.	
P. Gelez	1 : Le logement, la maitrise des finances, la sécurité et la tranquillité publique 2 : Rénovation du Sporting, Améliorer le cadre de vie, Rénovation du stade 3 : Consultation des citoyen, transparence et participation des associations	
C. Vignaud	1 : Sporting Casino / Lac /Lancement du quartier "NOUVELLE VAGUE"/ Ferme de Bielle 2 : Halles / Lac 3 : Parc des Sports / Lac Le Lac est une priorité qui doit être de tous les instants et demandera un entretien annuel, c'est pourquoi il fait partie des 3 priorités.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
MOYENS			
FINANCES			
INVESTISSEMENT TOTAL CORRESPONDANT AUX PROJETS ET BESOINS COURANTS			

O. Bégué	Le montant des investissements a atteint 24 millions d'euros sur la précédente mandature. L'objectif est, <i>a minima</i>, de maintenir ce niveau. Notre plan d'investissement prévoit un peu plus de 28 millions d'investissements avec des investissements prioritaires : réhabilitation de la Ferme de Bielle (1,5 millions d'€), réhabilitation du Sporting Casino (10 millions d'€), reconstruction progressive des vestiaires et des tribunes au stade de rugby (1 million d'€), politique d'acquisition foncière sur le long terme à Pédebert (3 millions d'€), contribution à l'entretien des chaussées (870 000 €). Nous avons pour projet de concevoir de nouvelles Halles mais dans une enveloppe financière raisonnable (2 millions d'€) avec la contribution de partenaires privés si toute la place du marché est réagencée et qu'un parking souterrain est envisageable. Nous n'aurons pas des projets qui dépassent nos moyens : un Palais des Sports budgété à 5,4 millions d'€ (ROB 2025), des halles qui coûtent à la commune entre 7 et 12 millions d'€ selon le schéma envisagé par l'équipe sortante. Nous envisageons une diversification des sources de financement des investissements avec un mix comprenant : - augmentation de la fiscalité (harmonisation de la taxe de séjour avec les communes voisines) ; - amélioration de la capacité d'autofinancement en maîtrisant les dépenses de fonctionnement ; - augmentation des taux de subvention (de 8,5% à 15% des dépenses d'investissement) ; - valorisation des biens communaux (sans exclure des cessions éventuellement si cette option est plus pertinente) ; - démarche partenariale pour les investissements (ex : partager les coûts de la rénovation du Sporting avec les exploitants des différents espaces) ; - le recours à l'emprunt n'est pas exclu sachant qu'à compter de 2027, nous aurons 200.000 euros d'annuités d'emprunt en moins par rapport à aujourd'hui, ce qui laisse une marge supplémentaire. 2,2 millions d'€ d'emprunts sont envisagés avec pour objectif de rester en-dessous d'un ratio de désendettement de 6.	
P. Gelez	Le montant total de nos investissements atteint 34,3 M€. Nous mettons la priorité sur le Sporting Casino pour 12 M€, les vestiaires du stade pour 1,2 M€, la ferme de Bielle pour 1,0 M€, le désensablement du lac pour 0,98 M€, la modernisation de l'action publique (logiciel, guichet citoyen, application), des travaux d'assainissement avec le Sydec, l'entretien de l'EHPAD et des travaux d'entretien pour 13,5 M€ pour les principaux.	
C. Vignaud	Poursuivre une politique d'investissement à un rythme soutenu, dans la continuité du premier mandat, afin de protéger et moderniser notre patrimoine tout en maintenant l'endettement de la commune à un niveau maîtrisé et raisonnable. Nous ne souhaitons pas être créateur de dettes avec l'idée d'être en Maîtrise d'œuvre sur le Sporting Casino par exemple qui amènerai à dépasser le ratio envisagé, 7 ans maximum vers les 12 ans fatidiques. Au delà de cette limite la ville sera mise sous tutelle ! C'est pourquoi il est important de contrôler nos dépenses et nos investissements.	

CESSIONS EVENTUELLES

O. Bégué	Il semble prématuré de se prononcer sur le sujet mais après un audit indépendant des comptes et des biens communaux, nous pourrions avoir un schéma directeur immobilier pour connaître nos besoins en matière d'utilisation des biens communaux et envisager soit une valorisation du patrimoine, soit une cession de certains biens.	Sur le mandat
P. Gelez	La ville n'a pas vocation à gérer en directe des logements dont elle est propriétaire associés à toutes les charges fixes inhérentes Arbitrage à réaliser à hauteur de 80 % du portefeuille le reste étant dévolu au logement d'urgence Arbitrage également de quelques parcelles foncières si nécessaire à l'investissement en infrastructures (ex : Tribunes)	
C. Vignaud	Maison bonhomme, autres terrains	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
-------	----------	--------------------------------	----------

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

O. Bégué	L'objectif est de réduire les dépenses de fonctionnement. Nous avons prévu la fin de l'externalisation du service urbanisme (65.000 euros économisés par an), le non remplacement de certains agents qui partent à la retraite (40.000 euros par an, à parfaire avec l'audit des comptes de la commune et du personnel), la suppression des Algécos au rugby (30.000 euros par an) et la réduction générale d'autres dépenses de fonctionnement (500.000 euros en 2027 puis 800.000 euros par an à compter de 2028).	Sur le mandat
P. Gelez	A l'inverse du mandat précédent nous affecterons les finances prioritairement aux investissements et non aux dépenses de fonctionnement, ce qui nous permettra de retrouver une orthodoxie budgétaire	
C. Vignaud	Une fois la phase de restructuration achevée, l'objectif est de contenir durablement les charges de personnel et d'identifier en continu des leviers d'optimisation des dépenses de fonctionnement, dans un contexte inflationniste contraint	

Evolution du personnel

O. Bégué	Notre objectif est de conserver voire même, si possible, de baisser le nombre d'agents. Nous devons réintégrer dans un service urbanisme les agents existants qui n'exercent plus les missions en matière d'urbanisme. Selon le RSU de 2024, 11 agents sont en disponibilité : il faut regarder qui souhaite revenir, ce qui peut être une opportunité pour remplir certains postes ou remplacer certains départs, mais aussi représenter un coût supplémentaire.	Sur le mandat
P. Gelez	Périmètre constant voire baisse des effectifs en fonction des départs naturels	
C. Vignaud	Un périmètre constant à ce jour avec une refonte du service urba et mise en place d'une organisation au Services Techniques plus pointue pour un meilleur suivi de nos chantiers (chef de projet). Cela va nous permettre de mieux suivre et contrôler les gros chantiers comme le Sporting, le lac, bielle, le parc des sports, les halles et son parking.	

Evolution du budget total

O. Bégué	Les dépenses de fonctionnement doivent baisser et l'audit financier doit nous amener à trouves des sources d'économies.	Sur le mandat
P. Gelez	Budget en augmentation grâce à la vente des logements propriété de la commune et à l'augmentation de la taxe de séjour suggérée par la SPSH.	
C. Vignaud	L'évolution du budget tient compte de l'inflation et des augmentations des frais de personnel estimés (une grande partie est décidée par l'état). Des recettes supplémentaires issues de la taxe de séjour, des revenus additionnels, des concessions entre autres viennent compenser ces hausses.	

EMPRUNT

O. Bégué	Le recours à l'emprunt n'est pas exclu sachant qu'à compter de 2027, nous aurons 200.000 euros d'annuités d'emprunt en moins par rapport à aujourd'hui, ce qui laisse une marge supplémentaire (évaluée à 2,2 millions d'€ pour rester à un ratio de désendettement de 6).	Sur le mandat
P. Gelez	Un recours à l'emprunt de 4 M€ est envisagé.	
C. Vignaud	La commune présente aujourd'hui un faible niveau d'endettement. Nous souhaitons maintenir ce cap et conserver un endettement maîtrisé et raisonnable. 2,5 M€ d'emprunt nouveau dans cette nouvelle mandature.	

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

O. Bégué	Après des ratios dégradés prévus dans le budget 2026 voté par l'équipe actuelle, nous prévoyons une amélioration de la CAF avec un travail sur les dépenses de fonctionnement.	Sur le mandat
P. Gelez	Notre objectif sera d'atteindre une CAF située entre 3 et 3,5 M€ ce que nous aurions pu avoir si d'autres choix avaient été faits sur le mandat précédent	
C. Vignaud	Notre projection fait état d'une CAF de 11 M€ sur la mandature.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet

Candidat

Réponses (durant la mandature)

Échéance

SUBVENTIONS

Comment comptez-vous aller en chercher ?

O. Bégué	En travaillant davantage les dossiers (recherche de subventions, montage de dossiers auprès des financeurs) et en nouant des relations avec nos partenaires. En identifiant dans les règlements d'intervention des collectivités, les aides dont pourrait bénéficier notre commune.	Sur le mandat
P. Gelez	Recherche en orientant les choix d'investissement à la marge sur des travaux éligibles Notre souhait est de faire supporter 30% des travaux du Sporting Casino par MACS en défendant un projet orienté sur l'écriture au même titre que les autres pôles qui ont été financés sur d'autres communes (Ondres, Angresse, Capbreton...) Notre volonté sera aussi de faire porter par ceux qui ont la compétence le montant de l'investissement (pistes cyclables, voiries, désensablement...)	
C. Vignaud	Au travers des opportunités comme le FIL et le FIL vert (subventions MACS) mais auprès de l'état (cf. avenue de bordeaux) ou la préfecture (cf. place des landais), ainsi que les appels à projets du type stade ou équipement sportif.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet	Candidat	Réponses (durant la mandature)	Échéance
MACS			

Feuille de route

O. Bégué	Revenir à la table des négociations. L'erreur stratégique de la précédente mandature a été d'envoyer le chef de l'opposition de 2020 (battu d'une voix) pour occuper le poste de délégué octroyé à Soorts-Hossegor. En agissant de la sorte, quel était le message envoyé aux partenaires à MACS ? "<i>Nous ne voulons pas travailler avec vous</i>". Si nous sommes élus, membres de la majorité municipale, nous représenterons la commune dans une délégation ou une vice-présidence s'il nous en est donnée une. Nous voulons réinvestir le projet de territoire, sans être "<i>le petit doigt sur couture du pantalon</i>", sans compromission, mais dans un esprit de dialogue. Car la puissance financière pour de nombreuses compétences se trouve à MACS.	Sur le mandat
P. Gelez	Union des forces du maire et de l'intercommunalité MACS pour une gouvernance efficace et solidaire sur l'ensemble des domaines interactifs. Mise en avant des atouts naturels et économiques de Soorts-Hossegor pour consolider la filière glisse et encourager l'innovation. Actions concrètes pour protéger les ressources marines et développer des technologies propres. Faire de Soorts-Hossegor le phare français de l'économie bleue. Un lieu où l'on prouve que la croissance économique peut et doit rimer avec la santé de notre littoral. Création d'un événement : les journées de l'économie bleue . Développement économique en liaison avec MACS en attirant les talents et les nouvelles entreprises et les soutenir, notamment grâce au site ALTÉA . Développement de l'observatoire des entreprises en difficulté : utiliser les compétences pour aider, confidentiellement les entreprises afin de les orienter et les soutenir pour sauver les emplois.	
C. Vignaud	Travailler en collaboration et non en frontal afin de continuer à se faire accepter. Volonté de partager nos ambitions avec leur soutien.	

Attentes

O. Bégué	Nous souhaitons un financement sur 10 ans <i>a minima</i> du désensablement du lac. Nous souhaitons un soutien dans la réfection des voiries et dans l'aménagement de pistes cyclables pour sécuriser les déplacements sur certaines voies dangereuses (partie sud de l'avenue de la Bécasse par exemple). Nous attendons également un soutien en matière de politique sportive et culturelle.	Sur le mandat
P. Gelez	. Nous souhaitons redevenir acteurs et non plus spectateurs comment trop souvent ça été le cas lors du mandat précédent. . A cet effet nous souhaitons et serons beaucoup plus présents aux comités organisés par MACS	
C. Vignaud	vice Présidence port et lac ou délégation sur le numérique	

Leviers

O. Bégué	Tout dépendra du rapport de force issu des élections municipales. Mais nous lions aussi des liens avec les communes voisines pour pouvoir agir ensemble à MACS.	Sur le mandat
P. Gelez	. Une présence accrue de tous les élus désignés. . Pour mémoire ce sont malheureusement les élus de l'opposition qui avait pour tache de représenter la commune sans aucune feuille de route !	
C. Vignaud	Être à l'écoute et mettre à profit ces 6 ans passés.	

REPONSES AU QUESTIONNAIRE ENVOYE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2026 DE SOORTS-HOSSEGOR

Sujet

Candidat

Réponses (durant la mandature)

Échéance

SITCOM

Feuille de route (collecte en PàP, redevance spéciale, clé de répartition)

O. Bégué	Nous connaissons l'intérêt de la SPSH pour la question de la collecte en porte-à-porte. Ce sujet mérite d'être approfondi, la mise en place de ce service peut être intéressante si elle n'engendre pas un coût exponentiel. Nous souhaitons également, en partenariat avec le SITCOM, l'installation de corbeilles de tri sélectif dans les espaces publics. Nous demanderons la suppression de la redevance spéciale pour les SCI et les associations qui continuent à la payer.	Sur le mandat
P. Gelez	Véritable dialogue à trouver avec le SITCOM en collaboration avec la SPSH pour : - Parfaire les installations de point d'apport volontaire avec tri sélectif - Revoir les clefs de répartition entre les communes pour ne pas faire supporter tous les frais aux seuls habitants de Soorts Hossegor	
C. Vignaud	Être plus présent pour mieux peser sur les sujets importants. Redevance spéciale à faire sauter.	

SYDEC

Feuille de route (assainissement - implication SPSH lors de la renégo fin 2028?)

O. Bégué	Si vous souhaitez être associés à la renégociation fin 2028, vous le serez bien évidemment. Étudier les conséquences sur l'environnement des zones d'assainissement non collectif et, le cas échéant, lancer un programme pluriannuel d'investissement avec le SYDEC pour que les habitations concernées soient reliées au tout-à-l'égout. Définir un plan pluriannuel d'investissement avec le SYDEC, en identifiant les zones prioritaires.	
P. Gelez	Contrôle des branchements du tout à l'égout Réflexions à mener concernant l'assainissement des voiries Plan de remise en route de l'éclairage public avec un véritable plan d'investissement quartier par quartier Être au fait de l'évolution des stations d'épuration notamment du fait de l'augmentation de la population Tyrossaise	
C. Vignaud	Le Sydec dans son ensemble est un bon partenaire. Poursuivre le travail entrepris pendant ses 6 dernières années. Lors de la renégociation aide de la part de la SPSH comme aiguillon pour obtenir de meilleurs tarifs. Concernant l'éclairage publique nous allons continuer notre plan lumière à raison de 200 K€ par an pour les changements des appareils (candélabres et ampoules) dans le but d'économiser et de mettre en place une politique énergétique raisonnée (Capteurs de présence, allongement des horaires le soir)	

FISCALITE

Quelle évolution de la fiscalité

O. Bégué	Harmonisation de la taxe de séjour avec les communes voisines. Pas d'augmentation des taux de fiscalité locale.	Sur le mandat
P. Gelez	. Nous étudierons toutes les solutions afin de na pas avoir un recours trop facile à la fiscalité comme cela a été le cas lors du précédent mandat (notamment TF résidence secondaire)	
C. Vignaud	Le mandat écoulé a démontré notre capacité à faire face à des crises successives, qu'elles soient politiques, sanitaires ou économiques. Dans ce contexte incertain, il serait irréaliste de promettre une stabilité absolue de la taxe foncière sur le prochain mandat. Nous privilégierons toutefois, en priorité, l'activation d'autres leviers de gestion afin de limiter au maximum le recours à la fiscalité.	